

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 19 MAI 2016**

L'an deux mille seize, le dix-neuf mai, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le douze mai deux mille seize, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine JANODET-Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES - Stéphanie BARRÉ - Hind BENAINI - Hamide KERMANI - Nathalie BESNIET - Imène BEN CHEIKH - Marilyne HERLIN - Alain GIRARD - Thierry ATLAN - Jacqueline MARCONI.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Christian DE BARROS - Dahmane BESSAMI - Pierre STOUVENEL - Geneviève BONNISSEAU - Josiane DAUTRY - Maribel AVILES CORONA - Malikat VERA - Patrick BOURGEOIS - Karine BETTAYEB - Sana EL AMRANI - Line ASSOGBAVI - Mariane CIMINO - Lyonel CROS - Brahim MESSACI - Azhour BOUARNI.

ETAIENT REPRESENTES

Pascal PERRIER représenté par Thierry ATLAN
Farid RADJOUH représenté par Imène BEN CHEIKH
Paul FAROUZ représenté par Christine JANODET
Monique KUCINSKI représentée par Hind BENAINI
Christian BRISSEPOT représenté par Jean-François CHAZOTTES
Frank-Eric BAUM représenté par Jacqueline MARCONI
Eddy JOURDE représenté par Malikat VERA
Marco PISANU représenté par Mariane CIMINO
Denis REYNAUD représenté par Line ASSOGBAVI

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Malikat VERA ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

Christophe JOSEPH, Directeur général des services de la Ville, qui assistait à la séance, a été désigné adjoint à titre d'auxiliaire.

2 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance.

Madame CIMINO demande une correction concernant l'intervention de Monsieur PISANU, page 16, lors du débat du point n°7 (Cession d'un local à usage d'habitation et de commerce 37 avenue de l'Aérodrome) : à la place de 980 000 euros, c'est 980 euros pour le prix du m² dans un local commercial ancien.

Adopté à l'unanimité.

3 - Compte rendu des décisions prises par la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 17 avril 2014 en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.

Lyonel CROS pose des questions sur les décisions 0162 et 0168.

4 - Communications de la Municipalité.

« Comme vous le savez, l'année 2017 sera une année électorale importante et abondante.

Le gouvernement a publié le calendrier des différentes élections.

Ce calendrier, bien évidemment, aura des conséquences sur l'activité municipale notamment par la tenue des bureaux de vote :

- Les élections présidentielles sont convoquées le dimanche 23 avril pour le premier tour, puis le dimanche 7 mai pour le deuxième tour.
- Les élections législatives sont convoquées les dimanches 11 juin et 18 juin.
- Les élections sénatoriales sont convoquées le dimanche 24 septembre.
En tant que Grand électeur vous êtes tous concernés puisque, à cette occasion, nous devons élire les sénatrices et sénateurs du Val de Marne.

Dimanche 24 avril

Jean-François CHAZOTTES a présidé la cérémonie de la Journée Nationale du Souvenir de la Déportation.

Dimanche 8 mai

Nous étions nombreux avec les élèves des collèges Desnos et Dorval pour commémorer le 71^{ème} anniversaire de la victoire sur le nazisme et la fin de la seconde guerre mondiale.

Mardi 10 mai

Comme tous les ans, avec les personnels communaux, la municipalité a commémoré l'Abolition de l'esclavage.

Maintenant quelques rapides informations sur des événements à venir :

Mardi 24 mai

Alain GIRARD réunira le Conseil de quartier Est.

Mercredi 25 mai

Les quartiers Aviateurs et Navigateurs seront en fête pour le défilé des Arts'viateurs qui partira du groupe scolaire Paul Eluard à 14h30.

Vendredi 27 mai

En réalité le 21 mai puis le 27 mai (date officielle) ce sera la Fêtes des voisins dans 9 quartiers de la ville.

Samedi 28 mai

Réunion du Conseil des enfants à 10h.

Samedi 28 mai et dimanche 29 mai

Notre ville accueillera le Festival de l'Oh ! pour un week-end festif à la découverte de la Seine.

Mardi 1^{er} juin

Le Conseil de la Culture tiendra sa première réunion à 18h30.

Vendredi 3 juin, samedi 4 juin et dimanche 5 juin

Avec le mois de juin s'ouvre la période des fêtes à Orly.

En famille ou entre amis, nous serons au rendez-vous du Festival des Arts de la Rue et d'Orly en Fête, au parc Méliès.

Pendant 3 jours, les Orlysiens, toutes générations confondues, pourront profiter gratuitement des animations et des spectacles qui se succéderont pour tous les publics.

Grâce aux associations vous pourrez vous restaurer sur place à la Guinguette Méliès.

Les festivités débiteront dès le vendredi avec en ouverture, à partir de 18h, la mise à l'honneur des pratiques amateurs : les artistes Orlysiens seront sur scène.

Je veux remercier les associations et les services municipaux qui contribuent à ces fêtes et qui œuvrent tout au long de l'année pour la qualité de vie des Orlysiens.

Jeudi 9 juin

Ce sera la sortie de printemps des Séniors au Musée des impressionnistes à Giverny.

Thierry ATLAN réunira le Conseil de quartier Centre à 20h.

Jeudi 16 juin

Jacqueline MARCONI réunira le Conseil de quartier Ouest.

Samedi 18 juin

Dans les salons de la mairie, nous remettrons les dictionnaires aux parents et aux élèves d'Orly qui entrent en 6^{ème}.

Mardi 21 juin

Pour la fête de la musique vous êtes invités, à partir de 18h30, au Centre culturel pour un concert avec les classes de l'Ecole des Arts et la chorale Pop & Rock ».

Madame la Maire propose ensuite d'aborder l'ordre du jour :

5 - Bilan annuel de la gestion de la dette et de la trésorerie – Année 2015.

L'Assemblée municipale prend acte.

6 - Budget ville- Exercice 2015- Approbation du compte administratif et du compte de gestion – Détermination et affectation du résultat.

Madame la Maire présente les grandes lignes du compte administratif 2015 de la commune.

A l'issue du débat, Madame la Maire confie la présidence à Monsieur CHAZOTTES et quitte la salle. Il est ensuite procédé au vote :

Adopté à la majorité (7 voix contre : 3 du groupe Agir pour Orly et 4 (dont 2 pouvoirs) du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

7 - Budget annexe assainissement - Exercice 2015 - compte administratif/compte de gestion – Détermination et affectation du résultat.

Madame la Maire présente les grandes lignes du compte administratif 2015 du budget annexe d'assainissement.

A l'issue du débat, Madame la Maire confie la présidence à Monsieur CHAZOTTES et quitte la salle. Il est ensuite procédé au vote :

Adopté à l'unanimité.

8 - Mise à jour du règlement de gestion des prestations municipales pour l'année scolaire 2016-2017.

Adopté à la majorité (3 abstentions du groupe Agir pour Orly).

9 - Contractualisation du poste de responsable du service recrutement-formation-mobilité.

Adopté à la majorité (4 abstentions (dont 2 pouvoirs) du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

10 - Modification du tableau des emplois permanents et des effectifs.

Adopté à la majorité (4 abstentions (dont 2 pouvoirs) du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

11 - Signature de la convention entre la Ville d'Orly et le Département du Val-de-Marne relative au Festival de l'Oh ! des 28 et 29 mai 2016.

Adopté à l'unanimité.

12 - Approbation de la convention relative au soutien d'actions de prévention des déchets pour 2015 : régularisation d'une demande de subvention déposée en 2015 auprès du SIEVD.

Adopté à l'unanimité.

Aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 22h30.

La secrétaire de séance

Malikat VERA



La Maire d'Orly

Christine JANODET



